

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 18/08/2026 - 10256 - 2022 B 01955 - 921 918 850 - A.R.M DIAG

① BILAN SIMPLIFIÉ

de Dijon
le 18 AOUT 2026
sous le N° B 70256

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

	ACTIF	Brut ①	Amort. Provisions ②	Net ③	31/12/2025
Immobilisations incorporelles :	- Fonds commercial	010	012		
	- Autres	014	016		
		790	576		214
Immobilisations corporelles		028	030	13 913	19 306
Immobilisations financières (1)		040	042		10 486
	(5) TOTAL I	044	048	14 489	30 006
Stocks matières premières, appro., en cours de production		050	052		
Stocks marchandises		060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances clients et comptes rattachés (2)		068	070		1 720
Autres créances (3)		072	074		5 902
Charges constatées d'avance		092	094		494
Valeurs mobilières de placement		080	082		20 000
Disponibilités		084	086		21 542
	TOTAL II	096	098		49 658
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	112	14 489	79 663

	PASSIF	31/12/2025
Capital social ou individuel	120	1 000
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126	100
Réserves réglementées	130	
Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres) 131	132
Report à nouveau	134	
Résultat de l'exercice	136	-8 941
Subventions d'investissement	137	
Provisions réglementées	140	
	TOTAL I	142
		58 032
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	13 817
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	497
Dettes fiscales et sociales	(dont montant de la TVA) 169	172
Comptes courants d'associés	173	95
Autres dettes	175	
Produits constatés d'avance	174	
	TOTAL III	176
		21 631
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180
		79 663

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	6 626
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	2 478
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	



SARL A.R.M. DIAG
31 Rue A. de LAMARTINE
21160 Marsannay la Côte
07 85 98 98 14
armdiag21@gmail.com
Siret : 921 918 850 00014

ARM DIAG
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 Rue Alphonse de Lamartine
21 160 MARSANNAY LA COTE
921 918 850 RCS DIJON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIES
DU 30 JUIN 2026

L'an 2026,
Le 30 juin,
A 14 heures,

Les associés de la **société ARM DIAG**, société à responsabilité limitée, au capital de 1 000 euros divisé en 1000 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 31 rue Alphonse de Lamartine – 21 160 MARSANNAY LA COTE, sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

- Madame **Emilie MOROT**, épouse **RAY MOROT**, titulaire de 499 parts sociales en pleine propriété ;
- Monsieur **Emmanuel RAY**, titulaire de 501 parts sociales en pleine propriété ;

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur **Emmanuel RAY** préside l'Assemblée en sa qualité de gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice ;

ER

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de **8 941.02 euros** de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

- Au report à nouveau, pour un montant de **- 8 941.02 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'y a eu aucun dividende distribué précédemment.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

Chacune desdites conventions, soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au profit du gérant ainsi que ses cotisations sociales obligatoires et facultatives assises sur cette dernière :

- **Monsieur Emmanuel RAY :**
Rémunération : 46 900 euros ;
Cotisations obligatoires : 19 066 euros ;
Cotisations facultatives : 5 701.72 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

ER

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- Fixation de la rémunération de la gérance ;
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39 4° du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ER

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés ou leurs mandataires.

Monsieur Emmanuel RAY,
Gérant.



SARL A.R.M. DIAG
31 Rue A. de LAMARTINE
21160 Marsannay la Côte
07 85 98 98 14
arndiag21@gmail.com
Siret : 921 918 850 00014

[illegible]

ARM DIAG
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 Rue Alphonse de Lamartine
21 160 MARSANNAY LA COTE
921 918 850 RCS DIJON

DÉCISIONS DES ASSOCIES
DU 30 JUIN 2026

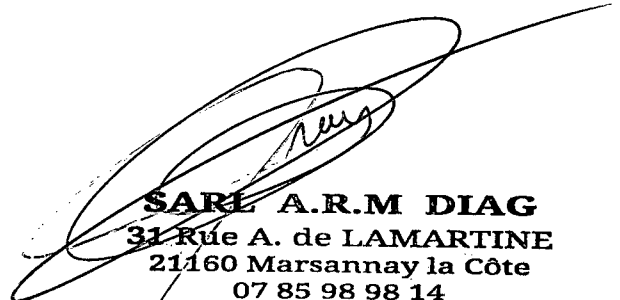
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de **- 8 941.02 euros** de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

- Au report à nouveau, pour un montant de **- 8 941.02 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'y a eu aucun dividende distribué précédemment.

Certifié conforme,
Emmanuel RAY,
Le Gérant.



SARL A.R.M DIAG
31 Rue A. de LAMARTINE
21160 Marsannay la Côte
07 85 98 98 14
armdiag21@gmail.com
Siret : 921 918 850 00014

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 79 663 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -8 941 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03, actualisé du règlement 2022-06).

Changement de méthode comptable - Première application du règlement ANC n°2022-06

Conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'entreprise applique pour la première fois, au titre du présent exercice, les nouvelles dispositions prévues par ce texte.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent, tels qu'arrêtés et publiés, sont présentés en fin d'annexe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

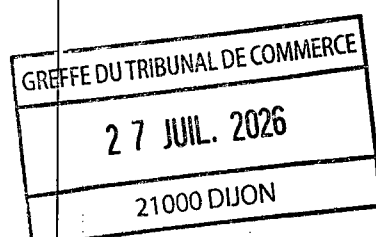
- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.



SARL A.R.M DIAG
 31 Rue A. de LAMARTINE
 21160 Marsannay la Côte
 07 85 98 88 14
 armdlag21@gmail.com
 Siret : 921 919 850 00014

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice	
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	790			790	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	790			790	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels	26 339			26 339	
Autres immobilisations corporelles	4 402	2 478		6 880	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 741	2 478		33 219	
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	10 036			10 036	
Prêts					
Autres immobilisations financières	450			450	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	10 486			10 486	
TOTAL GÉNÉRAL	42 017	2 478		44 495	
Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations			
		Virements		Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports Créations
Total immobilisations incorporelles					
Total immobilisations corporelles	2 478			2 478	
Total immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	2 478			2 478	
Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			
		Virements		Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions Mises hors service
Total immobilisations incorporelles					
Total immobilisations corporelles					
Total immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL					

Commentaires : néant

SARL A.R.M. DIAG
 31 Rue A. de LAMARTINE
 21160 Marsannay la Côte
 07 85 98 98 14
 armdia21@gmail.com
 Siret : 824 918 880 00014

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Etat des amortissements

État des amortissements	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement ou fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires			379	198		576
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			379	198		576
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillages industriels			7 184	3 857		11 041
Autres immobilisations corporelles			1 328	1 544		2 872
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			8 512	5 401		13 913
Immobilisations financières						
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
TOTAL GÉNÉRAL			8 891	5 599		14 489

	Dotations	Ventilation des dotations			
		Dotations de l'exercice	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode
Immobilisations incorporelles		198			
Immobilisations corporelles		5 401			
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL		5 599			

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				

TOTAL GÉNÉRAL

Commentaires : néant

SARL A.R.M DIAG
 31 Rue A. de LAMARTINE
 21160 Marsannay-la Côte
 07 85 98 98 14
 armdia21@gmail.com
 Siret : 921 918 850 00014

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	450		450
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 720	1 720	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	5 304	5 304	
Taxe sur la valeur ajoutée	22	22	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	576	576	
Charges constatées d'avance	494	494	
TOTAL	8 566	8 116	450

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Commentaires : néant

SARL A.R.M DIAG
 31 Rue A. de LA MARTINE
 21160 Marsannay la Côte
 07 85 98 98 14
 armdiag21@gmail.com
 Siret : 921 918 850 00014

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	22	22		
Fournisseurs et comptes rattachés	497	497		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 550	5 550		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 672	1 672		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	95	95		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	7 837	7 837		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 634			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	95			

Commentaires : néant

SARL A.R.M DIAG
 31 Rue A. de LAMARTINE
 21160 Marsannay la Côte
 07 85 98 98 14
 armdiag21@gmail.com
 Siret : 921 918 850 00014